



EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

François CAULE

Julio AMARAL

RAPPORT GENERAL

A.P.E.I.

**Présenté à l'Assemblée Générale
appelée à statuer sur les comptes
de l'exercice clos le**

31 DECEMBRE 2011

**1 Boulevard Charles de Gaulle
92707 COLOMBES CEDEX**

Cabinet inscrit à l'ordre des Experts-comptables de Rouen
6, rue Saint-Lazare - BP 142 - 27201 Vernon Cedex - Tél 02 32 51 44 87 - Fax 02 32 51 15 69 - secovernon@seco.fr

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite à Paris, SARL au capital de 125 000 €



EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

çois CAULE

o AMARAL

RAPPORT GENERAL

EXERCICE 2011

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association « Amis et Parents d'Enfants Inadaptés de la Boucle de la Seine » tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

SECO

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 1 de l'annexe concernant le changement de méthode de comptabilisation des amortissements dérogatoires qui figuraient parmi les « Provisions réglementées » au passif eu bilan pour un montant de 2.001.020 € au 31/12/2010 et qui figurent désormais parmi les « Amortissements » à l'actif du bilan au 31/12/2011.

II. Justifications des appréciations

C'est dans un contexte caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques que les comptes ont été arrêtés et que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications spécifiques

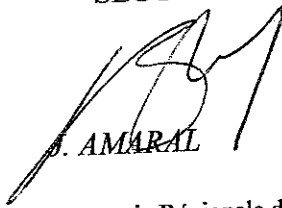
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés ou mis à la disposition des membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Vernon, le 21 Mai 2012

Le Commissaire aux comptes

SECO



J. AMARAL

Membre de la Compagnie Régionale de PARIS

BILAN ACTIF

Etats de synthèse au 31/12/2011

	Brut	Amortiss. Provisions	Net au 31/12/2011	Net au 31/12/2010
F IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	451 272	359 856	91 417	135 986
Immobilisations corporelles				
Immobilisations	1 729 223		1 729 223	1 729 223
Constructions sur sol propre	22 726 085	10 377 204	12 348 881	15 107 566
Installations techniques	3 648 997	3 171 814	477 183	579 270
Immobilisations corporelles	6 314 282	5 031 607	1 282 674	1 405 539
Immobilisations corporelles en cours	231 112		231 112	74 691
Immobilisations financières				
Participations & créances rattachées	3 096		3 096	3 096
Immobilisations financières	121 094		121 094	120 343
Actif immobilisé Total	35 225 161	18 940 481	16 284 680	19 155 714
F CIRCULANT				
Stocks				
Stocks premières, approvisionnements	79 706		79 706	87 464
Crédits & acomptes s/ commandes	-		-	-
Charges de fonctionnement				
Autres & comptes rattachés	3 677 598	177 041	3 500 557	2 712 946
Autres				
Autres diverses	409 140		409 140	333 097
Autres mobilières de placement	8 854 118		8 854 118	8 984 506
Disponibilités	1 334 261		1 334 261	1 094 537
Autres constatées d'avance	55 437		55 437	135 884
Actif circulant Total	14 410 260	177 041	14 233 219	13 348 433
Autres à récupérer				
Autres à répartir s/ plus.exercices				
ACTIF	49 635 421	19 117 522	30 517 899	32 504 147

BILAN PASSIF

Etats de synthèse au

31/12/2011

	Net au 31/12/2011	Net au 31/12/2010
FONDS PROPRES		
<u>Fonds dotation sans droit de reprise</u>		
Fonds de dotation sans droit de reprise	8 646 530	7 447 192
Ecart de réévaluation	1 284 975	1 284 975
<u>Fonds de réserves</u>		
Réserves d'investissement	2 179 121	3 039 956
<u>Report à nouveau</u>	-	21 979
<u>Résultats cumulés à reporter</u>	861 799	368 446
Résultat de l'exercice	113 388	874 549
Subventions d'investissement	1 869 507	1 827 431
Provisions réglementées	256 094	2 257 114
TOTAL I	15 211 415	17 077 683
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	1 133 684	1 161 619
Provisions pour charges	3 581 559	3 492 267
TOTAL II	4 715 243	4 653 886
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit	6 363 422	6 673 250
Emprunts et dettes financières diverses	45 113	50 271
Avances & acomptes reçus s/prestations	166 110	166 110
Dettes de fonctionnement		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 311 301	1 160 696
Dettes fiscales et sociales	2 454 803	2 461 957
Autres	40 856	4 116
Dettes diverses		
Autres dettes	191 603	238 329
Produits constatés d'avance		
Produits constatés d'avance	18 031	17 848
TOTAL III	10 591 241	10 772 578
TOTAL PASSIF	30 517 899	32 504 147

CHARGES	2011		2010		PRODUITS	2011		2010	
CHARGES D'EXPLOITATION					PRODUITS D'EXPLOITATION				
Achats	25 746	19 945			Dons et Cotisations	29 559	21 661		
Achats des matières premières ESAT & EA	495 569	485 434			Produits de la vente de biens et services	43 662	41 847		
Matériaux	1 000	1 000			Ventes Ateliers ESAT + Entreprise adaptée	5 280 927	5 147 119		
Autres achats et charges externes	6 449 409	6 360 751			Produits de la vente de biens et services	15 975 100	13 783 628		
Impôts et taxes	2 257 557	2 257 557							
Salaires et traitements	13 285 517	12 997 234							
Charges Sociales	5 985 007	6 065 350							
Autres charges	40 077	27 342			Autres produits	2 844 535	4 295 014		
Dotations aux Amortissements	138 247	165 873			Subvention d'exploitation	119 360	112 583		
Dotations aux provisions (+ fonds roult)	561 832	883 996			Régimes spéciaux et transferts de charges	189 504	180 462		
Dot. aux provisions d'impôts différés	152	23 195							
29 501 963	29 761 328				29 382 567	30 082 314			
Charges Financières					Charges Financières				
Intérêts des Emprunts	25 965	26 654			Dividendes				
Charges nettes s/cissions val. mob.					Produits nets des cessions de valeurs mobilières	149 949	235 525		
Provision pour risques placements val. mob.									
251 965	276 854				149 949	235 525			
CHARGES EXCEPTIONNELLES					PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Amortissement des immobilisations					Opérations de gestion				
S/Opérations de gestion	0				Opérations en capital	5 480	13 300		
Opérations en capital	657				Opérations en capital	14 226	13 300		
4 681	305 910								
RESULTATS BRUTS									
Siège Social	5 657	- 661							
Services d'accompagnement	20								
E.M.E. La Dauphinelle	47 828	7 373							
E.M.P. Les Tillais	12 630	13 577							
SESSAD Les Tillais	- 894	- 23 838							
ESAT Les Tillais	1 674	682							
ESAT Les Bouleaux	- 59 304	- 32 428							
ESAT Villebois	11 986								
ESAT des Cerisiers	- 25 227	- 4 094							
ESAT Les Tillais	19 143	221							
Ateliers ESAT (Production)	- 4 604	18 477							
Ateliers ESAT (Production)		8 748							
Section Annexe CITL VDB	23 433	- 4 400							
Section Annexe CITL OTE	5 588								
FOYER J. JAURES	5 303	- 2 313							
FOYER J. JAURES	1 324	1 534							
FOYERS Résidence des Bols	- 25 114	- 18 175							
FOYERS Résidence des Bols		1 674							
F.A.M Les Roseaux Soins	56 329	- 4 251							
F.A.M Les Roseaux Soins		1 597							
F.A.M Villebois-Mareuil Soins	6 042	- 29 925							
F.A.M Villebois-Mareuil Soins		1 665							
- 206 387	- 12 852								
TOTAL GENERAL	29 753 946	29 067 438			TOTAL GENERAL	30 327 454	31 087 304		

ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT
EXERCICE 2011

L'Association a pour but, en liaison avec l'Union Nationale des Associations de Parents et de Personnes Handicapées (U.N.A.P.E.I) à laquelle elle est fédérée :

- de poursuivre au point de vue matériel et moral, l'étude et la défense des intérêts généraux de toutes les familles comportant des Personnes Handicapées mentales en vue de favoriser la pleine insertion sociale de leurs enfants.
- d'entretenir entre les familles l'esprit d'entraide et de solidarité nécessaire et de leur apporter l'appui moral et matériel indispensable.
- de leur venir en aide par des renseignements et des conseils et généralement de promouvoir et de mettre en œuvre tout ce qui pourrait être nécessaire pour le meilleur développement physique, intellectuel et moral de leurs enfants (notamment création et gestion d'établissements et services appropriés) tendant à l'éducation, la rééducation, l'adaptation, la mise au travail et l'insertion sociale.
- De mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au meilleur développement moral, physique et intellectuel des personnes handicapées mentales ; de promouvoir, de gérer si nécessaire tous les établissements et services indispensables pour favoriser leur plein épanouissement par l'éducation, la formation, l'exercice d'une activité professionnelle, l'hébergement, l'organisation de leurs loisirs. D'être garant de la prise en charge des soins médicaux nécessaires dans ses établissements à caractère sanitaire.

1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES ADOPTEES

Le Bilan et le Compte de Résultat sont établis selon les dispositions du Plan Comptable Général 1982, et prennent en compte les instructions de la M-22 (Etablissements Privés à but non lucratif), le décret 1010 du 22 octobre 2003 et les directives des autorités de tarification (CG92 et ARS). Ces comptes sont présentés sans valorisation du bénévolat.

Les immobilisations sont amorties selon la durée de vie prévue, en mode linéaire, avec une application différenciée du prorata temporis, suivant les établissements et les autorités de tarification, sauf pour les budgets annexes de production des ESAT et pour l'Entreprise Adaptée.

Principaux taux pratiqués :

• Bâtiments	2 % à 4%
• Frais 1er Etablissement	20 %
• Matériel et Mobilier	10 %
• Matériel de Transport	20 %
• Agencements et Installation	10 %

Changement de méthode

Comme suite aux critères de comptabilisation des actifs, introduits par le Plan Comptable Général, les amortissements dérogatoires qui figuraient parmi les « Provisions réglementées » au passif du bilan pour un montant de 2.001.020 €, figurent désormais parmi les « Amortissements » à l'actif du bilan.

	Ex. 31/12/2011 Impact du changement à l'ouverture	Ex. 31/12/2010	Pro-forma Ex. 31/12/2010 retraité
Bilan - Passif			
Fonds propres	2.001.020	17.077.683	15.076.663
Bilan - Actif			
Amortissements	2.001.020	15.829.073	17.830.092
Compte de résultat	inchangé	inchangé	inchangé

2. APPLICATION DES CONVENTIONS COMPTABLES

Les résultats des établissements sanitaires et sociaux sont, en vertu de la réglementation qui leur est applicable, traités comme suit :

- Les résultats N-1 arrêtés après contrôle effectué au cours de l'exercice en attente d'incorporation aux résultats N+1, figurent sous l'intitulé Résultats cumulés à reporter.
- Les résultats N, incorporant les résultats N-2, figurent au bilan sous l'intitulé Résultats de l'exercice

Les résultats de la « gestion conventionnée » figurant au compte de résultat diffèrent donc de ceux figurant au bilan du montant des résultats en attente d'imputation comme suit :

BILAN	2011	2010
Résultats de l'exercice	113 388	874 549
Résultats en attente d'imputation	319 775	887 501
Résultat figurant au compte de résultat	-206 387	-12 952

3. INFORMATION CONCERNANT LES OPERATIONS DE CREDIT ET DE CREDIT-BAIL

Néant



4. COMPTES DE REGULARISATION

ACTIF

Charges constatées d'avance

S/factures Fournisseurs concernant 2012	55 437,14
TOTAL	55 437,14

PASSIF

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance 2011	18 031,00
TOTAL	18 031,00

.../...

5. INFORMATION SUR LES DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS

a) Produits à recevoir

Participation loisirs	1 188,00
Rembt Ajefiph	1 280,78
Rbt frais banque CC	277,40
Cotisations & dons	1 626,00
Remboursement CPAM & Prévoyance	39 922,91
Participation repas	22 425,90
Cartes de vœux	846,70
CAF & APL	28 342,02
Aide au poste	18 288,86
Vente brioches	450,00
TOTAL	114 648,57

b) Charges à payer

Prix de journées	-	55 973,09
Urssaf contrat prof.		7 750,00
Frais déplacements		609,47
Rembt subvention taxe Clichy		80 000,00
Frais de banque		56,25
Pécules		1 965,45
Rbt CAF		4 913,22
Rbt prévoyance		4 513,37
TOTAL		43 834,67

6. MOUVEMENT DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

AMORTISSEMENTS	ENTREES				SORTIES		Valeur fin d'exerc.
	Valeur début exerc.	Dotations Exercice	Acquisit	Virements de poste à poste	Amort. actifs sortis ou mis au rebut	Virements de poste à poste	
Amortis. Frais 1er Etabl.	315 285	44 078	493				359 855
Amortis. Constructions	7 539 017	837 178		2 001 020	11		10 377 204
Amortis. Inst. techniques	3 223 215	147 690	8		199 100		3 171 814
Amortiss. taxe d'Apprentiss.	362 181	15 247					377 428
Amortis. Autres Imm. Corp.	4 389 374	350 252	6	20 375	85 452	20 375	4 654 180
TOTAL	15 829 072	1 394 444	507	2 021 395	284 563	20 375	18 940 481

AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	ENTREES				SORTIES		Valeur fin d'exerc.
	Valeur début exerc.	Dotations Exercice	Acquisitions	Virements de poste à poste	Amortiss. d'Actif sortis	Virements de poste à poste	
Amortis. Frais 1er Etabl.						2 001 020	0
Amortis. Constructions	2 001 020						0
Amortis. Inst. techniques							0
Amortiss. Taxe d'Apprentissage							0
Amortis. Autres Imm. Corp.							0
TOTAL	2 001 020	0	0	0	0	2 001 020	0

PROVISIONS

Provisions (151, 157, 491, 492)	Valeur début exerc.	Transferts	Dotation et dot par affect.résultat	Reprises et repr. par affect.résultat	Valeur fin d'exerc.
Provis. s/gros travaux	3 432 267		719 110	569 818	3 581 559
Provis. p/risques	919 599		28 763	131 698	816 664
Provis. Sal.Trav. Hand.	302 020		15 000		317 020
sous-total	4 653 886		762 873	701 516	4 715 243
Provis. dépr. créances	175 812		3 151	1 923	177 040
	4 829 698		766 024	703 439	4 892 283

AUTRES ENGAGEMENTS

Autres engagements	2010	Heures acquises en N	Heures prises en N	Solde heures à fin 2011
D.I.F	30 254	4 971	6 527	28 698
sous-total	30 254	4 971	6 527	28 698

7. MOUVEMENT DES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE

INTITULES	Valeur début exerc.	ENTREES			SORTIES		Valeur fin d'exerc.
		Acquisitions établissement	Acquisitions immobilis.	Virements de poste à poste	Cessions et mises au rebut	Virements de poste à poste	
Immob. incorp. FR. 1er Ets	451 272						451 272
Immob. corporelles	33 958 031		391 106	20 375	324 339	20 375	34 024 793
Immob. en cours	74 691		232 202		75 781		231 112
Matériel taxe apprentissage	377 354		16 435				393 789
Immob. financières	119 818		752	525			121 095
Participations	3 621					525	3 096
TOTAL	34 984 787	0	640 495	20 900	400 120	20 900	35 225 162

8. TABLEAU DES ECHEANCES « DETTES »

Intitulés	Montants	jusqu'à 1 an	jusqu'à 5 ans	à + de 5 ans
Emprunts	6 362 163	305 189	1 003 969	5 053 005
Intérêts courus	45 113	45 113		
Dépôts et cautionnements reçus	1 259	1 259		
Fournisseurs	1 311 301	1 311 301		
Personnel	2 266	2 266		
Clients avoir à établir	36 740	36 740		
Créd. div. & Org. Soc	2 146 225	2 146 225		
Etat	310 428	310 428		
Caisses sociales avances	166 110	166 110		
Autres dettes	191 603	191 603		
Total	10 573 209	4 516 235	1 003 969	5 053 005

Détail « Autres Dettes »

Intitulés	Montants	jusqu'à 1 an	jusqu'à 5 ans	à + de 5 ans
Charges à payer	43 834,67	43 834,67	-	-
Div. Optes Rés. + Loisirs	147 768,33	147 768,33	-	-
TOTAL	191 603,00	191 603,00	-	-

9. TABLEAU DES ECHEANCES « CREANCES »

Intitulés	Montants	jusqu'à 1 an	jusqu'à 5 ans	à + de 5 ans
Caisses Sociales	2 002 335	2 002 335		
Clients CAT & AP	1 498 222	1 498 222		
Etat	6 155	6 155		
Produits à recevoir	114 649	114 649		
Personnel	1 316	1 316		
Organ. Form. Prof.	278 513	278 513		
Divers				
Résidents	8 507	8 507		
TOTAL	3 909 697	3 909 697		

10. ENGAGEMENTS RECUS

Sur prêt CIC de 967.289.01 € consenti en 1999, soit au 31.12.2011 un capital restant dû :
188 083.70 € caution de la Ville de Colombes à hauteur de 100 % soit 188 083.70 € au 31.12.2011.

Sur prêt CIC de 579.306,27 € consenti en 1999, soit au 31.12.2011, un capital restant dû :
106 205.92 €, caution de la Ville de Gennevilliers à hauteur de 100 % soit 106 205.92 € au
31.12.2011.

Sur prêt BFCC de 99.091,86 € consenti en 1999, soit au 31.12.2011, un capital restant dû :
19 734.07 €, caution de la Ville de Colombes à hauteur de 100 % soit 19 734.07 € au 31.12.2011.

Sur prêt CDC de 1.735.000 € consenti en 2005, soit au 31.12.2011, un capital restant dû :
1 474 128.03 €, caution de la Ville de Gennevilliers à hauteur de 100% soit 1 389 844.65 € au
31.12.2011.

Sur prêt DEXIA de 3.000.000 € consenti en 2006, soit au 31.12.2011, un capital restant dû :
2 852 293.84 €, caution de la Ville de Clichy à hauteur de 100% soit 2 852 293.84 € au
31.12.2011.

Sur prêt CNE de 1.000.000 € consenti en 2009, soit au 31.12.2011, un capital restant dû :
921 303.79 €, caution de la Ville de Gennevilliers à hauteur de 100% soit 921 303.79 € au
31.12.2011

Sur prêt CNE de 450.000 € consenti en 2009, soit au 31.12.2011, un capital restant dû :
413 750.00 €, caution de la Ville de Gennevilliers à hauteur de 100% soit :
413 750.00 € au 31.12.2011.

11. AUTRES INFORMATIONS

L'article L.313-25 du Code de l'action sociale et des familles fait obligation d'indiquer le montant des rémunérations des directeurs généraux et des directeurs d'établissements ou de services. Elles ne sont pas mentionnées car elles feraient état de salaires individualisés.

Engagement retraite

Il a été procédé à l'évaluation de l'engagement en matière de retraite à la clôture de l'exercice.

Cet engagement peut être estimé à 993.000 € au 31/12/2011. Il a été évalué en tenant compte de la convention collective applicable à l'association, de la mortalité, de l'ancienneté du personnel au 31/12/2011, de l'ancienneté théorique au moment du départ à la retraite, d'un turnover, et d'une actualisation des salaires.

Par hypothèse, le départ a été jugé à l'initiative des salariés à l'âge légal de départ à la retraite, et, par conséquent, prend en compte des charges sociales au taux de 45%.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 18.643 €, et, ils ne concernent que des honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

12. VENTILATION DE L'EFFECTIF du PERSONNEL AU 31.12.2011

Personnel de Direction	27
Personnel Administratif	23
Personnel de Services Généraux	62
Personnel Educatif, Pédagogique	148
Personnel Educatif Médico-Socia, Paramédical.....	51
Personnel Technico Educatif d'Ateliers	59
Personnel Travailleurs handicapés (E.S.A.T.)	286
Personnel Travailleurs handicapés (Entreprise Adaptée)	28
TOTAL	684



EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

François CAULE

Julio AMARAL

RAPPORT SPECIAL

A.P.E.L.

**Présenté à l'Assemblée Générale
appelée à statuer sur les comptes
de l'exercice clos le**

31 DECEMBRE 2011

**1 Boulevard Charles de Gaulle
92707 COLOMBES CEDEX**

Cabinet inscrit à l'ordre des Experts-comptables de Rouen
6, rue Saint-Lazare - BP 142 - 27201 Vernon Cedex - Tél 02 32 51 44 87 - Fax 02 32 51 15 69 - secovernon@seco.fr

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite à Paris, SARL au capital de 125 000 €

6, rue Noddy - 75017 PARIS - Tél. 01 40 53 04 60 - www.seco-compta.com



EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

François CAULE

Julio AMARAL

Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée Générale du 14 Juin 2012

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Vernon, le 21 Mai 2012

Le commissaire aux comptes

SECO



J. AMARAL

Membre de la Compagnie Régionale de PARIS